

Lasne

Bulletin trimestriel de l'a.s.b.l. "Lasne Nature" B. 001-2326233-55

Siège social et rédaction 3, rue de Fichermont - B-1380 Lasne Tél. et Fax: 02/6332764 http://www.lasne.com/nature

Dans la Réserve du Ru Milhoux avec les enfants des écoles

Six classes des écoles St-Ferdinand, Désiré Denuit, communale d'Ohain et de l'école de Chapelle ont répondu à l'invitation que la cellule Ecoles et Nature de Lasne Nature avait envoyée à toutes les écoles de la commune. Les mardi 17 avril, jeudi 19 avril et vendredi 20 avril, elles ont eu le plaisir de découvrir la superbe réserve du Ru Milhoux.



Monique Lozet et le quide Oscar Ravoet accueillent les premiers visiteurs

Bien chaussés de leurs bottes, la pluie ayant épargné les têtes mais pas les pieds, les enfants ont été accueillis par

...C'était surprenant.

Précilia

le guide nature Oscar Ravoet. L'entrée de la Réserve, bien cachée, est un premier émerveillement. Oreilles et yeux grands ouverts, ils ont satisfait leur curiosité et découvert le ru Milhoux et ses richesses. Les plus jeunes (école de Chapelle) ont parfois bien étonné le

> Le guide nous a appris qu'une plante s'appelait l'ail des ours parce que c'est une des premières plantes qu'ils trouvaient quand ils se réveillaient au printemps.

William

guide nature par leurs larges connaissances.

Le but de ces premières visites était de

Suite en page 6

Où en est la cellule «MOBILITÉ» ?

Nous sommes tous confrontés à des difficultés plus ou moins sévères lors de nos déplacements.

Que ce soit pour ceux qui se rendent à Bruxelles aux heures de pointe...ou tout simplement pour ceux qui circulent (en toute sécurité ?) à pied sur un trottoir trop étroit ou sur une route très fréquentée, par exemple la route de l'État.

Que pouvons-nous entreprendre pour faire évoluer les choses de sorte que les aspects «mobilité» soient efficacement pris en compte par les pouvoirs locaux, régionaux...et fédéraux.

Agir en vue d'améliorer la mobilité n'est certainement pas prématuré.

Il est temps. Nous percevons tous que si nous ne prenons pas les problèmes de la mobilité à bras le corps...c'est elle qui aura bientôt fait de paralyser nos villes et nos campagnes.

Les membres du groupe ont voulu consacrer les premières réunions mensuelles à s'organiser, et surtout à saisir, à inventorier les problèmes spécifiques à la mobilité à Lasne.

Tous les membres du groupe bouillonnent d'idées et de propositions d'amélio-

Nos schémas d'actions concernent par

- la circulation dans le centre de Lasne (les points de vue des automobilistes, des piétons, des commerçants...,)
- les encombrements à certaines heures aux abords des écoles, une meilleure organisation, des transports publics vers les gares (songeons aux RER!),
- des propositions d'améliorations de la sécurité routière là où se présentent certains «points noirs».

Déjà quelques habitants nous ont fait le plaisir de participer à nos travaux. Certains ont ainsi exposé les problèmes concrets de mobilité dans leur quartier.

Suite en page 2



COUTURE-SAINT-GERMAIN SAUVÉ ?

On s'en souviendra, en 1998, la société du "Chêne-St-Germain" avait déposé une demande de permis de bâtir collectif pour la construction de 53 logements au coeur du village de Couture.

Nous avons combattu cette menace en étroite collaboration avec le comité de quartier "Sauvons Couture". L'opposition étant unanime, les autorités communales ont décidé de refuser le permis.

Ce 16 mai 2001 notre bourgmestre Brigitte Defalque, a annoncé que le Ministre de l'Environnement Michel Foret n'avait pas accueilli le recours déposé par la société demanderesse et que le refus de la Commune était confirmé.

Suite de la page 1

Où en est la cellule «MOBILITÉ»?

Nous les remercions vivement de leur participation. Cela prouve l'intérêt qu'ils portent à nos travaux.

Cela dit, nous vous invitons tous, chers lecteurs, à nous rejoindre et à renforcer notre équipe. Au début de ce troisième millénaire la cellule «MOBILITÉ» de Lasne Nature a besoin de vous et vous avez besoin d'elle.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTAC-TER, par courrier ou par e-mail.

Secrétariat

Hallet@linkline.be rue du Champ Binette 4 Jacques.provost@axa-royalebelge.be rue de la Chapelle St-Germain,8.



Lasne Nature et les antennes gsm

L'implantation des antennes GSM sur le territoire de notre commune est un sujet qui laisse peu de personnes indifférentes. Depuis les plus alarmistes, jusqu'aux plus confiants, les avis sont parfois divergents, même au sein de Lasne Nature.

Suite aux enquêtes initiées par la commune, notre association a envoyé -guidée par le respect du principe de précaution- ses remarques concernant les projets d'implantation d'antennes sur les clochers des églises de Maransart et de Couture, ainsi qu'à proximité des terrains de sports.

Plusieurs pétitions revêtues de nombreuses signatures et émanant principalement des habitants des quartiers concernés ont également été remises aux autorités communales.

Après plusieurs échanges d'opinions à ce sujet, notre position peut se traduire de la manière suivante :

- le développement pris par la technologie des GSM est tel que la couverture hertzienne de la commune est inévitable,
- la première question à laquelle il faut répondre, avant toute nouvelle installation, est de savoir s'il y a un endroit de la commune qui n'est pas encore couvert, aujourd'hui, autrement dit, faut-il encore de nouvelles installations d'antennes?
- si la réponse à la question ci-dessus est oui, alors il faut :
- si possible, utiliser les supports déjà existants (sauf s'ils sont déjà sujets de polémiques),

- $\hbox{-} n'implanter \ de \ nouveaux \ sites, \ que:$
- s'ils sont installés hors de la proximité des habitations,
- s'ils s'intègrent au mieux dans le paysage,
- s'ils regroupent tous les opérateurs GSM,
- s'ils répondent aux limites d'émission de 3Vm.

De toute façon, après mise en exploitation, nous estimons que :

- toute modification souhaitée par les opérateurs aux installations autorisées doivent faire l'objet d'une nouvelle demande d'exploitation,
- des contrôles, au moins annuels, doivent être réalisés, de façon à s'assurer que les normes d'émission ne soient en aucun cas dépassées, quelles que soient les évolutions technologiques.

Lors d'un entretien récent, notre bourgmestre Brigitte Defalque nous a appris que la commune avait refusé les demandes d'installation d'antennes dans les clochers des églises de Maransart et de Couture ainsi que près des terrains de football de Maransart et Ohain. D'autre part, qu'une étude était en cours, conjointement avec la Région wallonne, pour la recherche de sites d'implantation qui seraient éloignés d'au moins 100 mètres des habitations et qui regrouperaient tous les opérateurs sur les mêmes sites.

Willy CALLEEUW président

Appel au renfort pour la cellule URBANISME

Dans nos derniers numéros nous avons fait appel à votre aide dans divers secteurs de nos activités.

Cet appel a été entendu et plusieurs cellules de travail ont ainsi été créées ou renforcées.

Cependant, la cellule s'occupant plus particulièrement des problèmes d'urbanisme et d'aménagement du territoire doit être plus étoffée .

Notre ami Fernand Debreyne qui depuis de nombreuses années en assume la responsabilité - et que nous tenons à remercier ici pour le travail inlassable qu'il a déployé **et continue à déployer** dans ce domaine - a besoin d'être aidé davantage.

Si ces sujets vous intéressent, si vous disposez d'un peu de temps libre, si vous avez quelque expérience dans l'approche de ces matières, certaines connaissances juridiques, ou tout simplement le désir de nous aider, prenez contact avec notre secrétariat. Merci déjà.



12 promenades à Lasne

Nous le disions dans notre dernier numéro : le topoguide

"12 promenades à Lasne" sera bientôt épuisé. C'est chose faite. Aussi avonsnous décidé de le rééditer. Cette deuxième édition est tout à fait conforme à la précédente, mais comme le nombre d'exemplaires réédités est inférieur au premier tirage, le prix en est légèrement supérieur.

(200 BEF ou 4,96 €)

Vous pouvez le commander
directement chez nous en versant la
somme de 250 BEF ou 6,20 €

(200 F + 50 F de frais postaux) au
compte "LIVRES" 001 2693758 47 de
l'asbl Lasne Nature
ou l'acheter chez votre libraire habituel.

Carte des chemins et sentiers (+ index)

La toute nouvelle CARTE DES CHE-MINS ET SENTIERS de LASNE (43e édition) est maintenant disponible. Elle est largement complétée par rapport aux éditions précédentes et devient le complément indispensable du livre "12 promenades à Lasne". C'est ainsi que vous y trouverez les noms de près de 500 chemins, sentiers, rues de Lasne et 150 noms d'églises, chapelles, fermes, bâtiments divers, monuments, cours d'eau.

En annexe, nous avons édité une liste complète, (un index), permettant de retrouver aisément tous ces lieux. Il sera joint gratuitement à tout achat de carte.

L'édition noir et blanc (accompagnée de l'index) vous sera expédiée aussitôt après réception de la somme de 200 BEF + 50 BEF pour frais d'expédition (6,20 €), tandis que l'édition coloriée (accompagnée de l'index) vous coûtera 400 BEF + 50 BEF (11,16 €).
L'index commandé séparément, 53 BEF/1,31 € (30 BEF + 23 BEF de frais postaux).
Ces sommes sont à verser au compte 001 2326233 55 de l'asbl Lasne Nature, 1380 LASNE.

Cotisations

Deux fois l'an, nous glissons dans chaque bulletin une lettre insistant sur l'importance qu'il y a d'adhérer à Lasne Nature, de renouveler régulièrement votre cotisation annuelle ou de donner à votre banque un ordre permanent afin de ne pas oublier de verser cette cotisation à date fixe. Cet appel a été entendu, mais la distribution du dernier bulletin à peine commencée, nous constations avoir omis de mentionner le montant minimum de cette cotisation annuelle! Cela nous a valu quelques coups de téléphone de lecteurs fidèles ou nouveaux.

Répétons donc que la cotisation annuelle, valable 12 mois, quelle que soit la date de son versement, est de 300 BEF (7,44 €) minimum…et sans maximum!

Elle est à verser au compte 001 2326233 55 de Lasne Nature asbl 1380 LASNE. Cette cotisation n'a jamais été indexée.

Nous adressons ce bulletin à tous les Lasnois sans exception, membres ou non-membres, en espérant que ceux qui le reçoivent gratuitement, depuis des années, et n'ont jamais adhéré à notre asbl penseront, un jour, à verser leur cotisation.

Elle seule, nous permet d'éditer régulièrement "LASNE NATURE" qui, vous l'aurez remarqué, ne comporte pas une seule ligne de publicité.

D.G.

L'énergie propre : LES ÉOLIENNES

La proposition faite par Lasne Nature d'une visite à l'entreprise Turbowinds, premier constructeur belge d'éoliennes, promoteur d'énergie photovoltaïque et de système de cogénération avait attiré une bonne vingtaine d'intéressés à Overijse. L'accueil par plusieurs cadres de l'entreprise fut des plus cordial. Il nous fut d'abord projeté un film présentant le montage de l'éolienne de Perwez, entreprise spectaculaire. Suivirent alors diverses interventions. Il nous fut retracé l'historique des éoliennes depuis 1900 aux USA jusqu'aux éoliennes actuelles montées par Turbowinds.

Nous apprîmes aussi que le marché des éoliennes s'ouvrait de plus en plus, suite notamment à la conférence de Kvoto consacrée à la défense de l'environnement. Dans ce domaine, les Pays-Bas, le Danemark et l'Allemagne sont en bonne position, sans comparaison avec la Belgique qui marque là un incroyable retard. La dernière intervention s'étendit sur les aspects et les spécifications techniques de la construction, du montage et du fonctionnement des éoliennes. Il y fut aussi question des panneaux solaires et de leur usage. Le tout suivi des traditionnelles questions et réponses.

Ce fut alors la visite commentée du matériel dans le grand hall de montage des machines. Assez impressionnant d'ailleurs. A titre d'exemple sachez seulement que les pales d'une grande éolienne ne mesurent "que" 24 m et ne balaient donc "que" 48 m, et ce montées sur une tour de 45 à 55 m. Imaginez donc les difficultés qu'il peut y avoir d'amener ce matériel en des emplacements d'accès parfois peu aisé. Tout se termina par le drink traditionnel qui permit encore de poser moult questions aux compétences. Le tout dans une atmosphère des plus conviviale. Merci à Turbowinds de cet éclairage bien documenté sur les éoliennes.

Paul LECHARLIER



Le coeur d'une éolienne





Nous arrivons dans cette période de l'année où les premières récoltes vont commencer, comme nous le décrivions dans les numéros 38 et 42 de juin 1999 et 2000.

Mais en cette année 2001, la saison printanière a été particulièrement pluvieuse, et les conditions dans lesquelles la préparation des sols en vue des semis et plantations s'est faite, ont été difficiles. Une raison de plus pour inquiéter les agriculteurs sur le résultat de leur travail.

Mais poursuivons en jetant notre regard sur le passé (commencé dans le N° 44). Qu'aurions-nous vu, dans nos campagnes, durant l'été, il y a cinquante ans d'ici ?

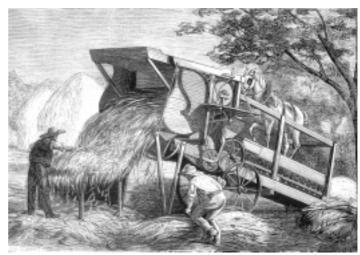
En juin, le travail dans les champs de betteraves s'effectuait avec une grande quantité de main-d'oeuvre saisonnière : souvent originaire de Flandre, "les Flamands" allaient de ferme en ferme pour parcourir les lignes de betteraves afin de les "démarier" (ne retenir qu'une plante tous les 30 cm environ) et les nettoyer (enlever toutes les plantes indésirables qui poussaient entre les betteraves). Cette opération de nettoyage devait être répétée plusieurs fois au cours de la saison, les mauvaises herbes étant toujours prolifères.

Les foins étaient coupés, autrefois, à la faux. Les opérations de séchage, retournement, mise en meules étaient aussi faites manuellement. Dès les années 50, la mécanisation de la fenaison s'est développée, avec l'apparition de la faucheuse tractée, du râteau tracté, du râteau faneur et de la presse à ballots, rendant la récolte des foins plus facile, et surtout requérant moins de main-d'oeuvre.

La moisson, grosse activité de l'été, était encore une occasion de voir de nombreuses personnes à la tâche, enfants compris. Jusque dans les années 60, la moissonneuse-lieuse, tractée, effectuait le premier travail : faucher et produire des gerbes (un ensemble de tiges de céréales avec leurs épis, retenues par une corde nouée). Les gerbes étaient immédiatement ramassées et mises en "diseaux" (dix gerbes dressées en forme de tente d'indien) de façon à laisser sécher la paille pendant quelques jours. Les champs avaient ainsi l'aspect d'un campement. Enfin, les gerbes devaient être chargées sur des chariots, transportées à la ferme, déchargées et mises en tas dans les

granges. Toutes ces opérations demandaient des équipes de 2 à 10 personnes. À cette époque de la moissonneuse-lieuse, le battage (séparation des grains des épis et récolte de la paille) s'effectuait pendant la période hivernale. Une grosse machine pour l'époque (la batteuse) se déplaçait de ferme en ferme pour effectuer le battage. Encore une fois, la main-d'oeuvre était requise en grand nombre pour effectuer toutes les manutentions des gerbes de la grange vers la batteuse, des sacs de céréales vers les greniers, de la paille en ballots vers la grange. En 1960, on recensait environ 2.000 moissonneuses-batteuses pour 200.000 fermes. C'est au cours des années 60 que l'emploi des moissonneuses-batteuses et des presses à ballots s'est généralisé. Dès lors, le nombre d'opérations à réaliser pour amener la récolte sur pied jusqu'à la grange s'est considérablement réduit, avec comme conséquence une diminution du besoin de main-d'oeuvre.

Dans les années 50, tous les éleveurs possédaient des prairies à



Manège à plan incliné pour batteuse (1886)

proximité de leurs exploitations où nous aurions vu du bétail à cornes. Aujourd'hui, les surfaces de prairies ont tendance à diminuer et le bétail n'a plus de cornes. La diminution des prairies est due à l'élevage "hors sol", c'est-à-dire en hangar et la disparition des cornes est une technique (écornage) mise en place depuis les années 60, de façon à réduire les accidents.

Willy CALLEEUW

Certaines données sont reprises dans les articles "Cent ans d'agriculture" parus dans "Le Sillon belge".

La chronique de Françoise Bortels

AU FIL DES TALENTS

C'est dans une maison délabrée de la rue du Mont-Cornet dont le jardin donne sur la rue de Colinet à Couture-St-Germain que Jules VANPAEMEL vint s'établir avec sa famille au début des années 40. Cette maison devint au fil des ans une coquette demeure brabançonne.

Né à Blankenberghe en 1896, cet architecte de formation s'adonnait volontiers au dessin que lui avait



Couverture du Livre "les Rues de Lasne" de Louis Evrard (A.R.C.). Chapelle Ste-Lutgarde par J. VANPAEMEL

enseigné le sculpteur Georges Minne, professeur à l'Académie Royale des Beaux Arts de Gand, mais c'est son beau-père Grégoire Leroy, conservateur du Musée Wiertz à Bruxelles, qui lui inculqua les rudiments de l'eau-forte, discipline dans laquelle Jules Vanpaemel, membre de l'Académie Royale de Belgique dès 1939 exprima le mieux son talent. On lui doit de splendides gravures où plantes et animaux fantastiques témoignent de son imagination

débridée et rappellent à ses enfants les histoires fabuleuses qu'il aimait leur raconter.

Touchant tous les genres avec un égal bonheur, il nous a laissé de nombreux paysages du plat pays et de ce beau Brabant wallon qu'il quitta définitivement à l'aube de 1968.

Au début de cette année, une rétrospective a été organisée par la ville de Mons en l'honneur de celui qui fut longtemps professeur en son Académie.



Notre visite à l'abbaye de Villers-la-Ville

L'ÉNERGIE FUT À VILLERS

ais oui! Sans charbon, sans pétrole, sans gaz, sans uranium. Il y avait déjà les moulins à vent, ancêtres des éoliennes. Il y eut aussi l'eau, depuis toujours et encore maintenant.

Aurons-nous toujours du charbon, du pétrole, du gaz, de l'uranium? Qui sait? Du vent, de l'eau, certes. Ce qui frappe à Villers, comme dans toutes les abbayes cisterciennes bâties dans les vallées, c'est l'extraordinaire ingéniosité de ces moines hydrauliciens.

Lasne Nature ne pouvait rester indifférente à ce joyau de l'ingénierie médiévale que fut et reste encore l'abbaye de Villers. L'hydraulique cistercienne fut donc à l'ordre du jour de l'activité du 31 mars de notre vigilante organisation.

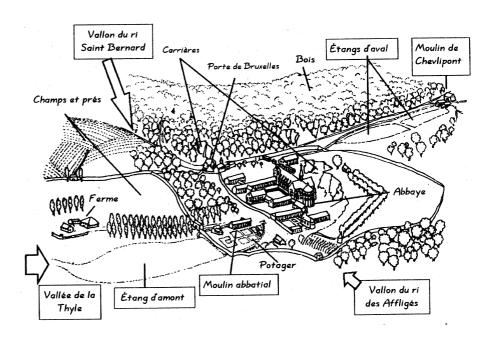
Sous la conduite de Mme Mertens, notre aimable et compétente guide, nous avons parcouru tout l'itinéraire de l'eau à Villers. En l'occurrence celui de la Thyle et des ses affluents le Ri des Affligés et le Ri Saint-Bernard.

Fondée en 1146, l'abbaye de Villers compte au XIVe siècle 150 moines de choeur et 150 frères convers. Elle rassemblera à cette époque et plus tard 10.000 hectares de campagne, dons des seigneurs de l'époque, notamment les seigneurs de Marbais, et de dots apportées par les moines à leur entrée à l'abbaye, nous apprit Mme Mertens, très au courant et de l'histoire et de l'état actuel de l'abbaye.

Il fallut ainsi, avant tout, draîner, assécher, remblayer, aplanir la zone humide, destinée aux constructions. De même, rectifier le cours sinueux de la Thyle, la domestiquer, voûter la rivière, guider les deux affluents issus des collines voisines. Puis placer les canalisations multiples de cette immense entreprise.

La Thyle elle-même servit à l'évacuation des eaux usées, ses affluents procuraient l'eau potable et l'eau de force motrice pour les ateliers et les nombreux types de moulins (on en comptait 11).

Autre source d'eau : les eaux pluviales que procurèrent au fur et à mesure des constructions les vastes toitures des bâtiments. Celles-là et les eaux



souterraines étaient récoltées dans de nombreux puits.

Tous ces travaux hydrauliques furent donc exécutés avant les constructions. Mais ce n'est pas tout. En amont de l'abbaye, encore de l'eau : des étangs, des viviers alimentés par la Thyle (actuels parkings). En aval, toujours de l'eau, toujours la Thyle et ses étangs : station d'épuration par l'action oxydante des micro-organismes, système appelé aujourd'hui lagunage (on n'a rien inventé).

La visite à Villers permit ainsi, suite aux travaux de recherche, de suivre le cours de la Thyle canalisée et voûtée, notamment sous le chauffoir, le réfectoire, la cuisine et les latrines.

Si on buvait de l'eau à Villers, on y fabriquait aussi de la bière (la brasserie est toujours là) et même du vin. En effet, à l'est sur un versant de colline, on a retrouvé de vieux pieds de vigne. Actuellement on en a replanté avec l'aide de l'Institut Agronomique de Gembloux.

Pour suivre, ne manquez pas en traversant la magnifique église (sa construction dura 80 ans) de jeter un coup d'oeil dans les chapelles latérales. À gauche des autels, dans des niches vous y verrez 2 petites vasques circulaires. L'eau, là-aussi.

Les moines prêtres (tous les moines n'étaient pas prêtres) avant et après leur messe s'y purifiaient les mains et ce par respect pour l'hostie qu'ils touchaient.

De nuit et de jour, plusieurs fois, les moines chantaient et /ou récitaient l'office divin.

Son horaire était strictement organisé. Certes le soleil en permettait la division, mais aussi...l'eau. Le système de la clepsydre y fut utilisé. On peut encore voir la trace de son installation dans le mur de la sacristie.

Cet article reprend (en gros) les éléments descriptifs de la visite que nous a fait faire Mme Mertens. Qu'elle trouve ici nos plus vifs remerciements pour sa compétence et le très vif intérêt qu'elle a suscité en nous. Les 23 participants ont quitté l'abbaye enchantés de leur visite : "Vive l'eau, Vive l'eau..." air connu.

P.LECHARLIER

Pour plus de détails sur le sujet en question, procurez-vous à l'abbaye les 2 brochures suivantes : " A la découverte de l'eau, trésor des moines " Carnets de la découverte n° 2a et 2b, 53 F le carnet. Vaut l'achat.



Dans la Réserve du Ru Milhou

Suite de la page 1

faire découvrir aux enfants (et à leurs professeurs), un endroit superbe, l'importance du respect de la nature, la richesse de la diversité de la flore et de la faune qui sont protégées dans une réserve, et enfin la chance de vivre dans une commune soucieuse de son environnement...

Mais laissons leur raconter ce qu'ils ont vu, entendu et retenu, en plus du plaisir de partager tout cela dans la boue

Nous avons fourbi nos armes en organisant cette première série de visites

Le guide nous a expliqué que les araignées avaient 8 pattes. Il nous a expliqué aussi que les oiseaux cassaient des noisettes en les mettant dans le tronc des arbres.

Stone

Ce qui m'a plu c'était de voir le faisan d'aussi près. Et je ne savais pas que les moules d'eau douce étaient plus grosses que les moules de mer. J'ai surtout été étonné par les champignons en forme d'oreille (oreilles de Judas).

Xavier

J'ai aimé cette journée car c'était une journée nature.

Jessica

Nous avons appris énormément de choses. Bien que gelés, nous touchions, observions et écoutions (enfin, presque!).

Larissa

Le héron était venu manger des moules et nous avons retrouvé des morceaux de coquilles et nous avons vu ses traces dans la boue.

Hugues

J'ai trouvé dommage de ne pas avoir pu voir des espèces rares comme des lions, des tigres, des girafes.

Christophe



J'ai aimé me balader, j'ai aimé tout ce qu'on a vu, je n'ai pas aimé une chose, c'était trop court.

Thomas

J'ai compris que si on veut garder cet endroit, il faut le respecter. Et si on veut observer, il faut se taire.

Caroline

J'ai aimé voir le faisan et j'ai aimé voir Garry tomber dans la boue en glissant : c'était très amusant.

Robin

J'ai aimé le guide, il expliquait bien, j'ai adoré la visite. J'ai trouvé qu'ils étaient sympas, l'entrée était gratuite. Je n'ai pas aimé la durée de la visite, elle était trop courte.

Stéphane

et nous projetons déjà d'en organiser d'autres, au cours desquelles nous veillerons à améliorer notre approche pédagogique.

Monique Lozet

J'ai bien aimé la massette, on dirait un gros cigare.

Alexis

Batraciens: TOUS LES RECORDS SONT BATTUS

La cellule BATRACIENS, sous l'impulsion de notre amie Micheline NYSTEN, avait dès cet hiver établi un plan d'action afin d'assurer le succès de l'opération lorsque les premiers jours de la migration arriveraient.

Dans notre numéro de décembre nous avions publié un appel à la collaboration dans divers domaines de nos activités et nombreux furent les volontaires à se manifester pour le sauvetage des batraciens.

Des rencontres furent organisées avec la visite des deux lieux principaux de migrations, des entretiens sur les buts de l'action, l' identification des espèces, la distribution de brassards et de vestes fluorescents.

Dès la fin janvier, le plan d'action était prêt, les tâches réparties. Au début février une température fort clémente pour la saison nous fit croire que la migration allait débuter, et de fait, quelques crapauds ou grenouilles isolés apparaissaient en certains lieux, mais ce n'est que le 7 mars que la migration, parfois massive, débuta.

Nos volontaires se mirent au travail, le

soir à la route de la Marache, au bord des étangs d'Ohain, pour un ramassage à la main et le matin le long des étangs noirs, à la rue du Chêne au Corbeau, afin d'y vider les seaux dans lesquels, la nuit, nos protégés étaient tombés.

Certains jours, c'est par centaines que nos batraciens étaient déversés au bord de l'étang du Chêne au Corbeau, puis le retour du froid stoppait le flux qui reprenait à chaque hausse de température.

Fin mars, la migration arrivait à son terme et déjà crapauds, grenouilles et



tritons s'en retournaient vers leurs quartiers d'été.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont permis la réussite de cette opération: les responsables de la cellule, les dizaines de volontaires qui avec conscience étaient à pied d'oeuvre les jours et heures prévus, au service des travaux de la commune et à ses ouvriers qui ont installé poteaux, bâches et seaux aux endroits stratégiques, puis enlevé tout ce matériel.

Quand nous disons "réussite de l'opération" le terme n'est pas exagéré puisque ce printemps c'est plus de 11.000 batraciens de tous types qui ont été passés par nos équipes de volontaires. Voilà les détails de ce bilan.

Route de la Marache, le long des étangs d'Ohain :

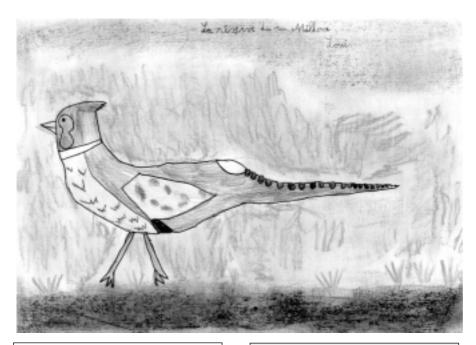
2.457 crapauds - 139 grenouilles et 89 tritons

Rue du chêne au Corbeau : 7.425 crapauds - 498 grenouilles

et 456 tritons. Merci à tous.



X avec les enfants des écoles



Là-bas, nous avons un faisan, des saules, des aulnes, des massettes, un héron, des étangs. Il y avait aussi des roseaux, des orties, le prunellier, le lierre terrestre, des moules d'eau douce, des marais. Il n'y avait pas de canard colvert et pas de poule d'eau. Cassadra

En tout cas, je trouve çà bien qu'il y a une réserve naturelle à Lasne.

Morgana

J'aimerais bien y retourner régulièrement pour voir l'évolution des plantes mais, avec un peu plus de soleil.

Alic

Nouvelles des RNOB

Début mars, sous un soleil de printemps (qui se cacha plus que de coutume les semaines suivantes), Mme Christiane Percsy des Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique (RNOB) inaugurait en présence de la Députée permanente, Mme Wautelet, et de notre bourgmestre Brigitte Defalque les nouveaux panneaux didactiques installés sur le parcours du Refuge modèle de La Marache.

Ces panneaux, bien conçus, aideront les visiteurs à apprécier et à comprendre l'intérêt de ce genre de refuge en les incitant à créer, à recréer, eux aussi, dans leurs jardins, des milieux accueillants à la flore et à la faune.

Les Réserves Naturelles RNOB ont 50 ans cette année. Elles organisent à cette occasion Le FESTIVAL VERNAL 2001 dans les ruines du château de Montaigle à Falaën (près de Maredsous) Balade-Dîner-Spectacle. Renseignements au 02 / 245 55 00

Dans les jardins de l'ancienne abbaye d'Aywiers

Le temps n'était guère clément le premier jour du week-end de mai consacré à la fête des jardins qui deux fois l'an se déroule dans le cadre merveilleux de la propriété de l'ancienne abbaye d'Aywiers. Le samedi, le temps s'améliora, surtout si l'on pense aux semaines de pluie que nous subissions depuis mars et, enfin, le dimanche fut moins avare de soleil et la grande foule emplit les allées, les prés de la propriété, ravie de retrouver ou de découvrir ce lieu privilégié.

Les exposants faisant assaut d'originalité et de qualité étaient encore plus nombreux que les années précédentes.

Notre association était présente, comme elle l'est depuis leur première édition, à chaque fête des jardins, mais cette fois nous avions fait appel à la collaboration de l'asbl "Action Environnement Beauvechain" qui nous prêta la belle exposition qu'elle avait conçue l'an dernier, exposition consacrée au SAULE, cet arbre qui fait partie intégrante de beaucoup de nos paysages.

Huit panneaux agrémentés de fort belles photos nous contaient son histoire. Cultivé comme arbre d'ornement, taillé en têtard, servant de bordure de propriété, abri pour la faune, compagnon des rivières, des ruisseaux, fournisseur des vanniers, des sabotiers, il est maintenant planté et cultivé en taillis de très courte rotation et contribue au remplacement des combustibles fossiles en servant de combustible pour la production d'électricité.



Les panneaux étaient agrémentés de petits cadres enserrant des extraits de poèmes d'Alfred de Musset,Alfred de Vigny, Théodore de Banville, Emile Verhaeren, J.M.Wathelet, Frederico Garcia Lorca, Jacques Prévert et Georges Brassens. Terminons en citant Alfred de Musset :

"Mes chers amis, quand je mourrai, Plantez un saule au cimetière. J'aime son feuillage éploré, Sa pâleur m'est douce et chère Et son ombre sera légère À la terre où je dormirai."

ÉDITIONS

Graphiste et photographe établi dans le Brabant wallon, Michel Timacheff qui avait déjà signé de nombreuses photographies publiées dans les revues de Nature, ainsi que "Les érables", un album destiné aux spécialistes, publie son premier livre personnel où se dévoilent une sensibilité aiguë et un tempérament contemplatif "La sève du silence"

Editions Eole -Ortho 44 - 6983 La RocheenArdenne. Tél. : 084 43 3300

Nous apprenons d'autre part la parution d'un ouvrage dû à la plume du docteur Plisnier de Lasne. Témoignage sur la médecine naturelle et les pratiques alternatives dans l'art de guérir, "La santé libre" est publié aux éditions Ambre de Genève.



QUE POUVONS-NOUS FAIRE, NOUS CONSOMMATEURS,

POUR PARTICIPER À LA DIMINUTION DES ÉMISSIONS DE CO₂?

Ce n'est pas parce que les décisions prises à Kyoto ne sont pas appliquées, que la conférence de La Haye s'est terminée sur un échec (les Etats-Unis, l'Australie, le Japon et quelques pays européens refusant de diminuer leurs émissions de CO 2) que nous, consommateurs, devons rester les bras croisés en attendant que les «autorités compétentes» agissent. Nous pouvons, chacun de notre côté, agir au plan individuel; chaque action ajoutée à des milliers d'autres a son importance.

TRANSPORTS

Plus de 30 % des trajets urbains effectués en voiture comptent moins de deux kilomètres. Pour ces petits trajets, privilégions le vélo et la marche. Pour les trajets plus importants, donnons notre préférence aux transports en commun: un bus ou un train produit en moyenne trois fois moins de CO 2 par personne et par kilomètre qu'une voiture. Et même en circulant en voiture il est possible de faire quelque chose! En effet, si chaque voiture belge diminuait sa consommation moyenne d'un litre, 12 tonnes de CO 2 seraient évitées tous les 100 km. Comment y parvenir? En adoptant une conduite souple (démarrages posés, changements de vitesse à temps...), en coupant le moteur lors des arrêts, en vérifiant régulièrement la pression des pneus, en évitant les charges inutiles et les porte-bagages vides (qui augmentent la résistance au vent), etc. Enfin (pour les jours froids ou plus chauds), évitons la climatisation : elle aux 100 km et en plus, utilise des gaz à effet de serre plusieurs milliers de fois

augmente la consommation d'un bon litre plus puissantsque le CO $_2$ (ces gaz ne sont pas censés s'échapper dans l'atmosphère, On peut aussi choisir de rouler au LPG!

Ce carburant est actuellement le moins polluant, même en matière de CO $_{2}.$ Enfin, pratiquer le covoiturage, éviter l'avion (dont le CO 2 produit à haute altitude est trois fois plus «efficace» qu'au niveau du sol), tout cela concourt à produire moins de CO 2. Et puis, au moment du choix d'un domicile, il peut être très intéressant de privilégier un lieu facilement accessible en transport en

Cela vous facilitera la vie dans le futur.

CHAUFFAGE, ÉCLAIRAGE, CONSTRUCTION

Privilégier les modes de chauffage globalement les moins polluants que sont le chauffage solaire avec appoint au gaz naturel et au bois, ou le chauffage au bois. Le bois (s'il est géré durablement !) a un bilan CO $_{\rm 2}$ nul puisqu'il absorbe autant de CO 2 lors de sa croissance qu'il n'en émet lors de sa combustion. Le gaz, lui, permet de diminuer les émissions de carbone de 25 % par rapport au mazout. Enfin, lorsqu'on construit une maison, une conception bioclimatique permet d'optimiser l'utilisation de la chaleur du soleil (orientation, nature des vitrages, etc.). Isoler correctement (mais pas hermétiquement), et, en hiver, aérer en ouvrant grand les fenêtres pendant cinq minutes plutôt qu' en les maintenant entrouvertes en permanence, permet aussi de faire des économies et donc de produire moins de

Et pourquoi ne pas baisser d'un degré la température des pièces chauffées? Cela vous, permettra de réduire jusqu'à 10 % de votre facture énergétique, alors que du point de vue «confort», un simple pull permet de compenser la légère diminution de température. En Région wallonne, le chauffage représente plus de 75 % de la consommation d'énergie au sein d'un logement, pensons-y!

Pour l'eau chaude, un chauffe-eau solaire bien dimensionné est capable de fournir au moins 50% de l'énergie nécessaire à sa production. En ce qui concerne l'éclairage, une meilleure utilisation de la lumière naturelle, quelques gestes simples (éteindre en quittant une pièce, éviter les lampadaires halogènes, etc.), l'emploi de lampes à basse consommation (dont certaines sont garanties cinq ans), et la consommation électrique pour s'éclairer peut être jusqu'à quatre fois plus faible. Intéressant, non?

ÉLECTROMÉNAGER

Il existe depuis quelques temps un étiquetage énergétique européen des appareils ménagers.

Ainsi, les frigos, les congélateurs, lavelinge, etc. qui consomment moins d'énergie sont étiquetés «classe A». Repérez-les au moment de l'achat! De même, laver le linge à 40° ou 60° suffit généralement (éventuellement après trempage), le tout dans une machine bien remplie.

CHUT, LES APPAREILS DORMENT

Nous avons souvent pris l'habitude de laisser en veille (ou en «stand by») la plupart des appareils que nous utilisons couramment (TV, Hi-Fi, ordinateur...). Pour certains appareils, c'est une nécessité (un magnétoscope par exemple), mais pour les autres, c'est totalement inutile. Eteindre ces appareils plutôt que les laisser en veille économise 50 kg de CO 2 par an pour un ménage moyen. Une TV consomme de 8 à 20 W en mode veille : cela n'a peut-être l'air de rien, mais un calcul rapide montre qu'une télévision utilisée pendant 3 heures par jour et laissée en veille le reste du temps, consomme au bout de l'année plus de courant pour rester en veille que pour diffuser vos émissions favorites. Amusant, non?

SANS OUBLIER

On n'y pense pas toujours mais d'autres moyens indirects, existent pour produire moins de CO 2.

Par exemple, manger moins de viande et en particulier moins de boeuf. La production d'un kilo de boeuf engendre 50 fois plus de gaz à effet de serre que celle d'un kilo de blé! Manger des produits de saison évite transports, chauffage des serres, congélation, etc.

Poser un couvercle sur une casserole permet de réduire notablement la puissance nécessaire pour y maintenir en ébullition 1,5 litre d'eau.

NE BRÛLEZ PAS CE BULLETIN...

...cela produirait du CO 2.

(classez-le car vous serez sans doute heureux de retrouver dans un ancien numéro tel ou tel renseignement).

Réduire sa production de CO 2 - un enjeu crucial et international- peut se faire par une meilleure conception de l'habitat, des équipements économes et un comportement moins gaspilleur.

Il est possible de réaliser jusqu'à 60 % d'économies sur l'énergie (et l'eau). Lorsque l'on sait que la consommation des ménages wallons contribue pour 33% à la production de CO $_2$ (transport compris), voilà un sérieux argument en faveur de l'éco-consommation! De petits gestes simples, de petits efforts, qui ont beaucoup d'effets (de serre).

Cet article est composé de larges extraits d'une étude de R. De Bruyn, A. Geerts, A. De Vlaminck et S. Hallet parue dans le numéro de novembre-décembre 2000 de «La lettre de l'Eco-consommation».

Une permanence téléphonique répond à vos questions tous les matins au 071 / 300 301.



Sports d'hiver à Lasne... Un de nos lecteurs nous fait il y a 80 ans

parvenir un récit paru dans un ancien numéro du journal LE SOIR.

Il s'agit d'une lettre de lecteur qui raconte une aventure vécue par lui dans les années 20.

"Je pouvais avoir cinq ans lorsque l'un de mes oncles nous mena, dans sa Ford haut perchée à Lasne-Chapelle-Saint-Lambert. C'était un long voyage par les chemins de campagne qui débouchent sur la morne plaine. L'hiver était rude et mon oncle avait pris de gros risques à s'aventurer de la sorte par ces embryons de routes aux

ornières gelées. Le véhicule n'avait rien d'un tout terrain, mais sa construction ne craignait pas d'affronter les obstacles. Notre conducteur nous débarqua, ma mère, ma soeur et moi chez les

membres de la famille qui se terraient chaudement dans la cuisine de la maisonnette. Représentant de commerce ayant affaire aux environs, mon oncle reviendrait nous prendre en charge dans le courant de la soirée.

Cela jasait ferme, en wallon, après tant d'années, et, à une telle distance de Bruxelles, on avait des choses à se dire. Ie devins remuant et on m'autorisa à jouer dans la cour, avec recommandation de ne pas m'éloigner. Je repérai deux flaques recouvertes de glace que je transformai en glissoires.

M'étant suffisamment entraîné, je m'en fus à la recherche d'un espace plus étendu pour y exercer mes talents de futur patineur. C'est ainsi que, oublieux de ma promesse, je gagnai les champs tout proches. Je ne fus pas long à y découvrir une belle plaque rectangulaire, en forme

sombrai dans un liquide visqueux, d'une incroyable froideur, malodorant et d'un goût dont la saveur amère persiste après septante-cinq ans.

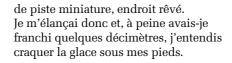
Je coulai à pic, remontai, m'accrochai au bord qui éclata sous mes doigts, pour reculer encore. Seules mes deux mains dépassaient de cette fétide saumure, d'où ma mère et ma soeur vinrent m'extraire "in extremis". On me dévêtit, on me frictionna, on me roula dans une couverture près du poêle. On lava et

> repassa mon petit costume de velours uni à col blanc, que l'on parfuma pour ne point éveiller les soupçons de mon père.

Mon oncle tarda à revenir. Il s'était égaré à diverses reprises, d'autres fois il avait tourné en rond. En

direction de la capitale, nous manquâmes de verser dans une espèce de lac Au retour, j'appris par des confidences que j'avais accompli un bref séjour dans une fosse à purin, dont aucune obligation légale n'exigeait la couverture. Un piège à citadins en quelque sorte. On dit que cela porte bonheur, que ne dit-on pas? Que sont ces gens devenus?

J.D. 1040 Bruxelles



J'accomplis une prompte volte-face en vue de regagner au plus vite mon point de départ. Hélas! dans un fracas épouvantable, entouré de mille couteaux, je

de "l'alu

Dans notre numéro de juin 2000 nous publiions un article intitulé AU FEU! LES VANDALES À L'OEUVRE dans lequel nous rendions compte de ce qui était advenu du poste d'observation ornithologique que nos amis bénévoles avaient construit dans la Réserve du Ru

Le mercredi 12 avril, on y avait bouté le feu et il ne restait là qu'un tas de cendres malgré l'intervention rapide des pom-

Moins d'un mois plus tard, les 3 panneaux délimitant la Réserve et placés rue à l'Eau, rue à la Croix et rue de l'Abbaye

Nous avons reconstruit un nouvel abri pour remplacer ce poste d'observation (voir photo dans notre numéro précédent) et plus récemment placions 3 nouveaux panneaux offerts par la Région wallonne, panneaux marquant le caractère officiel de «Zone Humide d'Intérêt

Biologique» (ZHIB) de notre réserve. Au matin du 10 avril, des voisins nous annonçaient que deux de ces trois panneaux avaient été volés.

En portant plainte à la police, nous nous demandions qui avait bien pu perpétrer cet acte stupide, qui pouvait en vouloir à notre association et pourquoi.

La réponse ne s'est pas fait attendre puisque nous apprenions que dans la foulée, une soixantaine de panneaux routiers en aluminium (comme les nôtres) avaient été volés. Ce n'était plus notre asbl qui était visée, mais nous avions à faire à un nouveau genre de délit : le vol de panneaux réalisés dans cette matière qui se négocie sans doute bien sur le marché des métaux.

Les polices sont en alerte et nous espérons que l'on pourra remonter rapidement la filière car il ne s'agit pas seulement de «nos» panneaux mais de tous ces panneaux de signalisation disparus



Un des panneaux volés

qui, même si nous ne les voyons plus ou les ignorons trop souvent, contribuent à sécuriser la circulation.

Les vols se sont produits dans des lieux isolés, peu habités et la police demande que nous n'hésitions pas à signaler aux autorités toute manoeuvre suspecte.



Paisant suite aux différents articles parus précédemment, ayant trait aux problèmes liés à la pollution des eaux, voici une autre alternative pour y remédier:

Si vous habitez la campagne et disposez d'un terrain suffisamment grand et en légère pente, cette technique peut vous intéresser.

Au niveau de l'assainissement individuel, la toilette sèche (*) et le lagunage constituent actuellement les deux alternatives les plus crédibles et les plus performantes.

Le système de lagunage vient même d'être reconnu officiellement par la Région Wallonne.

Ce dernier présente trois avantages majeurs :

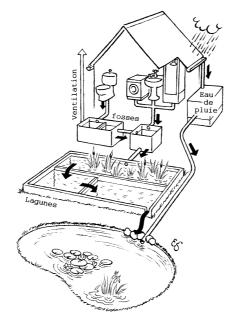
- 1. Un rendement épuratoire exceptionnel en toutes saisons, l'absence de consommation d'énergie fossile et de produits chimiques.
- 2. Il permet diverses formes de valorisation, telle la récupération des plantes par le compostage.
- 3. En vue de produire toujours moins de pollution, il suscite de la part de ses usagers une réflexion plus approfondie par rapport à la gestion de l'eau, suite à l'observation de son mode de fonctionnement basé essentiellement sur <u>le travail de la matière vivante</u>, animale et végétale. D'où les démarches préventives pouvant se définir comme suit :
- Réduction de la consommation d'eau par un raccordement **éventuel** des W-C à une citerne d'eau de pluie, en économisant ainsi l'eau potable. En réduisant le volume d'eau de votre chasse ou en adaptant des systèmes du commerce à débits multiples.
- Emploi de détergents plus propres rapidement biodégradables et biologiques de préférence.
- Utilisation parcimonieuse des produits toxiques (white-spirit, acétone, ammoniaque) qui seront, de préférence, déposés dans les parcs à conteneurs.

Pour les usagers du lave-vaisselle, prélaver la vaisselle dans de l'eau ayant servi au nettoyage des légumes ou à la cuisson, pour se débarrasser des restes de repas et les mettre au compost.

ÉPURER C'EST BIEN, VALORISER C'EST MIEUX

Après des années d'expérience et de pratique on peut dire que les formes de

Le lagunage ou l'épuration par les plantes



valorisation du système de fosse septique + lagunage se résument comme suit:

- En automne, lors de l'édification du tas de compost, le liquide de la fosse septique est pompé afin de l'enrichir. L'azote et le phosphore contenus dans le liquide vont se combiner au matériau carboné, comme la sciure de bois, les feuilles mortes, la paille... qu'on aura tenus en réserve.
- En octobre, les plantes aquatiques sont fauchées et compostées en mélange avec les autres déchets putrescibles. Elles seront ainsi également valorisées comme engrais pour le potager.
- Pour ceux qui ont des poules, les lentilles d'eau, petites plantes flottant à la surface des lagunes, très riches en protéines et très productives, récupérées à l'épuisette, constituent un aliment très apprécié par celles-ci.
- Dans la lagune non plantée, se développe une concentration très élevée d'algues vertes (chlorelles). Elles constituent un excellent précurseur d'humus ainsi qu'un formidable agent structurant pour les sols. L'eau de cette lagune est directement pompée vers le potager, nous permettant ainsi à la fois, de l'arroser et de le fertiliser.

- Les bassins de lagunage sont colonisés par une faune aquatique très diversifiée. On pourra y observer : dytiques, notonectes, libellules, limnées, tritons, grenouilles, bouvières, canards, hérons. Par ailleurs, les lagunes sont peuplées par quantité d'espèces végétales aquatiques indigènes, constituant donc un merveilleux refuge pour de nombreux organismes aquatiques.
- Enfin, l'attrait esthétique et très reposant des lagunes dans un jardin n'est pas à négliger.

Le lagunage peut intervenir dans l'épuration individuelle sous deux formes :

- D'une part, en aval d'une fosse septique pour le pré-traitement des eaux-vannes issues des W-C.
- Dans ce cas, le lagunage traite l'ensemble des eaux usées domestiques.
- D'autre part, seulement pour le traitement des eaux grises, si le propriétaire dispose d'une "toilette sèche".

Sans vouloir entrer dans les détails techniques, car tel n'est pas le but de ce court exposé, voici un petit schéma, pour mieux comprendre le mécanisme d'épuration.

Les eaux de vanne (W-C) sont d'abord traitées séparément à l'aide d'une fosse septique, les eaux grises passent également par un pré-traitement de décantation. Cela permet d'éviter les problèmes d'odeurs ou d'accumulation de boues dans le premier bassin de lagunage.

Les deux fosses peuvent être remplacées par une fosse "toutes eaux" de capacité suffisante.

La station comprend au moins une lagune plantée (dite à macrophytes) et une lagune pour le développement du plancton (dite à microphytes). Ces lagunes doivent être étanches. Pour garantir la qualité de l'épuration, il faut un temps de séjour supérieur à 50 jours. Une surface totale de plan d'eau de 8 à 10 m2 par usager est nécessaire pour autant que la profondeur des bassins soit suffisante (de 60 cm à 1m). Un bon substrat est nécessaire pour le bassin des plantes aquatiques dont le roseau. Il sera constitué de grenailles et de galets d'un certain calibre. Il permettra un bon écoulement et un bon contact entre l'eau et les racines. A partir du dernier bassin, l'évacuation des eaux épurées peut se faire par dispersion dans le sol ou dans une mare.

Erik SEVERIN



Peut-on abattre des arbres?

Lasne Nature a été informée ces derniers mois, par des personnes indignées ou inquiètes, que des abattages d'arbres, parfois anciens, et faisant partie de beaux paysages, étaient en cours sur le territoire de la commune.

La question qui se pose est de savoir si une autorisation a été délivrée ou non par le Collège.

Comment procéder si on veut abattre des arbres, arbustes, ou haies? Le règlement communal stipule que "nul ne peut sans permis préalable, écrit et exprès du Collège des Bourgmestre et Échevins…abattre des arbres, arbustes ou haies, isolés, groupés ou en alignement…"

Il s'agit donc d'introduire auprès du service communal de l'Environnement, une demande d'autorisation d'abattage. La demande doit comprendre une lettre de motivation (les raisons d'un abattage peuvent être de sécurité, de proximité, de densité, etc.), accompagnée de photos et d'un extrait du plan cadastral sur lequel les arbres à abattre sont mentionnés par une croix.

L'éco-conseillère procédera à une vérification, donnera un avis au Collège. Ce dernier accordera ou non l'autorisation au demandeur.

Comment procéder si vous êtes témoin d'un abattage qui vous semble "suspect"? Vous vous adressez au service de l'Urbanisme de la commune qui pourra vérifier si une autorisation a été délivrée ou non, et le cas échéant faire appel à la police pour procéder au constat des faits et les suites à donner à l'affaire.

Nous pensons que les abattages sont nécessaires dans un certain nombre de cas, et que l'autorisation ne posera aucun problème pour ces demandeurs. Mais, nous déplorons que certaines personnes ne prennent aucunement en compte l'intérêt général pour changer l'aspect d'un lieu qui avait des qualités esthétiques indéniables et contribuait à la beauté de nos paysages (dont la jouissance, rappelons-le, appartient à tous)

LES COLLECTES SÉLECTIVES

se font les mardis suivants : (sortez les sacs et paquets de cartons et papiers le LUNDI soir car le ramassage se fait dans certains secteurs le mardi de très bonne heure)

IUIN

Mardi 5: sacs bleus + papiers et cartons.

Mardi 19: sacs bleus.

JUILLET

Mardi 3 : sacs bleus + papiers et cartons.

Mardi17 : sacs bleus.

Mardi 31: sacs bleus + papiers et cartons.

AOÛT

Mardi 14 : sacs bleus.

Mardi 28 : sacs bleus + papiers et cartons.

SEPTEMBRE

Mardi 11 : sacs bleus.

Mardi 25 : sacs bleus + papiers et cartons

ENCOMBRANTS MÉNAGERS

Les collectes à domicile ont lieu 4 fois par an.

Les jours de collectes de cette fin d'année sont :

les mardis 4 septembre et 4 décembre pour les maisons dont les sacs de déchets ménagers sont ramassés le lundi ou le mardi.

les vendredis 7 septembre et 7 décembre pour les maisons dont les sacs de déchets ménagers sont ramassés le jeudi ou le vendredi.

N'oubliez pas de munir tous les encombrants d'une vignette.

PRESSÉS?

Les parcs à conteneurs du Brabant wallon acceptent gratuitement quantité d'encombrants.

Le plus proche pour les Lasnois est celui de Rixensart situé Colline du Glain, 1330, Rixensart.

Tél.: 02/654 12 26

Ouverture de mars à fin octobre :

du lundi au vendredi de 11h à 18 h15 et le samedi de 10 h à 18 h 15.



Ces dernières semaines, nous avons reçu plusieurs appels angoissés de lecteurs dont le chien a été victime d'empoisonnement..

Un de ces lecteurs nous écrit :

Notre petit chien a été victime d'un empoisonnement qui lui a été fatal alors que mon épouse le promenait EN LAIS-SE (c'est nous qui soulignons) dans le chemin de Camuselle. Les efforts du vétérinaire arrivé immédiatement n'ont réussi qu'à déterminer la cause probable de la mort due vraisemblablement à l'absorption de Timik, jadis employé dans les cultures de betteraves et maintenant interdit.

La disparition de cet animal à peine âgé de trois ans mais tendrement aimé pose le problème de la sécurité des personnes et des animaux dans notre commune. En effet, cette promenade est fort fréquentée par les promeneurs qui y emmènent souvent de petits enfants susceptibles de se pencher sur ces produits horriblement dangereux et ces familles sont accompagnées de nombreux chiens.

M. et H.D.H Plancenoit

Si les chiens errants posent souvent problème, personne n'a le droit d'empoisonner un animal, et cela d'autant moins s'il est tenu en laisse! Faudra-t-il qu'un petit enfant soit à son tour victime de ces inconscients pour qu'il soit mis fin à l'utilisation de ces substances dangereuses (et interdites)?

Le lagunage suite de la page 10

* Son développement peut se heurter à d'importantes résistances d'ordre culturel qu'il ne faut pas sous-estimer, d'où l'intérêt d'une solution moins radicale comme le lagunage qui ne supprime pas l'usage de la chasse d'eau, tout en permettant une épuration complète des eaux grises et des eaux-vannes (W-C).

Références : "Le lagunage individuel" par Christian Heyden. Ecologie au quotidien asbl. - Revue Nature et Progrès n°10-Visites et renseignements : tél. : 084 / 21 33 90.

Journées porte ouverte : samedi 9 juin et dimanche 5 août de 14 à 17 h chez Christian et Nicole Heyden, rue Saint-Antoine,23, à HAVRENNE (Rochefort). "Épurez vos eaux par lagunage" par Luc DELVAUX, revue Nature et Progrès n° 28.



AGENDA

JUIN 2001

Sam. 16 15h. Visite de la GRANGE de Malèves Sainte-Marie. Collection exceptionnelle d'instruments aratoires chez Madame Speeckaert, rue de la Cure, 1360 MALEVES Ste-MARIE

> RÉSERVATION SOUHAITÉE en téléphonant au 02/652 54 98. Souhait de covoiturage.

Jeudi 28 Centre sportif et culturel de Maransart, 11, rue de Colinet.

RÉUNIONS DE LASNE NATURE.

À 19h30: permanence du groupe sentiers et à 20h: réunion générale de Lasne Nature.

COMME CHAQUE ANNÉE IL N'Y AURA PAS DE JOURNEES D'ENTRETIEN DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX

avant septembre afin que les oiseaux puissent couver et élever leurs petits en paix.

JUILLET 2001

Dim. 8 Journée portes ouvertes de 13 à 18 h dans le jardin de Paulette et Roger BRUYEER, rue Point du Jour, 56 à BOUSVAL - GENAPPE. Visites commentées à 13h30 et 16h. Parcours fléché depuis la place de Bousval (sur la R.N.237 Wavre - Nivelles).

JUILLET 2001

Sam. 28 PROMENADE GUIDÉE vers "La CALA".

Départ à 14 h de la chocolaterie

"La CABOSSE D'OR" (Matheys) 3a 2, rue de la Hutte, à WAYS (du côté opposé de la rue de Céroux).

COMME CHAQUE ANNÉE, PAS DE REUNIONS DE LASNE NATURE FIN JUILLET.

AOûT 2001

Dim. 12 Journée portes ouvertes de 13 à 18 h dans le jardin de Paulette et Roger BRUYEER, rue Point du Jour, 56 à BOUSVAL - GENAPPE. Visites commentées à 13h30 et 16h. Parcours fléché depuis la place de Bousval (sur la R.N.237 Wavre - Nivelles).

Jeudi 30 Centre sportif et culturel de Maransart, 11, rue de Colinet.

RÉUNIONS DE LASNE NATURE.

À 19h30: permanence du groupe sentiers et à 20h: réunion générale de Lasne Nature.

Ne manquez pas le SALON VALERIANE le 1er W.E. du mois de septembre à Namur

Vous pouvez nous atteindre à ces numéros :

Présidence :

Willy CALLEEUW: 02-633 24 66.

Secrétariat et rédaction : Didier GELUCK: 02-633 27 64.

Trésorerie:

Joël DULLIER: 02-654 09 02.

Sentiers:

Jacques COLARD (Vice-Président): 02-353 02 44.

Jean-Marie DEBATTY: 02-633 20 10. Urbanisme et Aménagement du territoire :

Thierry ROLIN (administrateur): 02-633 28 78. (soir) Bernard TEURLINGS (administrateur): 02-633 21 11. Réserve du Ru Milhoux :

Erik SEVERIN: 02-653 55 79 (après 20h).

Conservateur de la Réserve : Eric de MÉVIUS: 02-633 30 29.

Eau et pollutions :

Alain CHARLIER: 02-633 41 93 (après 18 h). François HUPET (administrateur): 065-84 80 85.

Batraciens:

Micheline NYSTEN: 02-354 24 12. Johanna LEUPEN: 02-633 24 71.

Écoles et nature : Monique LOZET 02-653 22 64 Cellule Mobilité: Jacques PROVOST 02/633 24 31

Téléphone et Fax de l'asbl: 02-633 27 64.

MOTS CROISES

2 3 4 5 6 7 8 g

SOLUTION DU N° 45

OCECITOTI ECT. 10										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1		A	L	I	Z	Е	S		В	P
2		Q	U	I	Е	T	U	D	Е	
3	В	U	Е		P	Α	R	K	A	S
4	R	Ι	S		Н		A		R	U
5	Ι	L		С	Y	С	L	О	N	Е
6	S	О	N	О	R	Е		С	Α	D
7	Е	N		S		L	Е		I	О
8		S	I	M	O	U	N		S	I
9	X		Е	О	L	Ι	Е	N		S
0		В	I	S	Е		Е	Ι	R	Е

Horizontalement

1. Couche du sous-sol. - Tige et feuille de certaines plantes herbacées. • 2. Pour appeler. - Promenade publique (de dr. à g.). • 3. Du calendrier républicain. • 4. Vent léger. - Représentation imaginaire. • 5. Résonance utilisée en médecine.- Poivrier grimpant de Malaisie. • 6. Sentiment agréable et profond de bonheur intense (de dr. à g.). - Sable calcaire. • 7. Au soleil. - Travaille à la carte (de dr. à g.). • 8. (Se) cacher pendant la chasse (pour un animal). - Ses mémoires sont célèbres. • 9. Frêne.- En feu. • 10. Se dit de figures d'animaux qui paraissent sortir à mi-corps du bord de l'écu.

Verticalement

1. Comme une forêt de conifères.- Prophète. • 2. Du calendrier républicain. • 3. Placer solennellement sur un siège (du b. en h.). • 4. Triste souvenir.- S'étendent sur un meuble en guise d'ornement. • 5. Se glisse sur l'oreiller.- Pronom. • 6. Voiture de luxe (familièrement).- Aber. • 7. Du calendrier républicain. - Initiales du traducteur du Faust de Goethe. • 8. On y bat le blé.- Ce qui n'est pas séparé, forme un ensemble. • 9. Mot d'enfant.- Aulnes. • 10. Eclaircies. M.M.L